

# **PROCES VERBAL**

## **SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

### **DU 5 NOVEMBRE 2024**

**PRESENTS** : OMS Jean-Pierre, FABRE Pascale, GAU Monique, DA SILVA TEIXEIRA Mélanie, RAMOS DOS SANTOS José, DA SILVA Antonio, OROSQUETTE Bénédicte, BIBET Jérôme, CASSIGNOL Emanuelle, VILLARZEL Pierre-André, FAU Patrick.

**ABSENTS EXCUSES** : OMS Grégory, CIANCIULLI Christophe

**Secrétaire de séance** : GAU Monique

**Date convocation du Conseil Municipal** : 29/10/2024

#### **1 – CREATION APPENTIS DANS LA COUR DE L'ECOLE MATERNELLE**

Il n'y a pas de préau dans la cour de l'école maternelle. Quand il fait mauvais temps ou trop chaud, les enfants doivent rester à l'intérieur. Un devis pour la création d'un appentis d'une surface de 4m X 8m a été établi par la Ste Villarzel pour la somme de 6 753€ HT, soit 7 929, 60€ TTC. Possibilité de récupérer la TVA sur ces travaux. A la majorité des membres présents (10 POUR et 1 ABSTENTION), le conseil municipal décide de réaliser ces travaux. Aller voir sur place pour décider de l'emplacement de cet abri.

#### **2 – RENOVATION ECLAIRAGE PUBLIC A ST JEAN**

Les travaux ont été réalisés par la société DEBELEC de Carcassonne pour la somme de 20 875€ HT soit 25 050€ TTC. Ces travaux comprennent le remplacement de 25 lampadaires. Subvention 60% par le SYADEN soit 12 525€. A ce jour, tout le village est équipé de lampadaires LED, ce qui va permettre à la commune d'effectuer des économies d'énergie.

#### **3 – DEMANDE FPIC 2024 CARCASSONNE AGGLOMERATION**

Chaque année, l'agglomération alloue à la commune une subvention au titre du FPIC. Le montant de cette aide pour 2024 s'élève à 11 294€ laquelle peut être utilisée pour le financement de la création de l'aire de jeux pour les enfants 22 526, 80€ HT. Ce projet a reçu une subvention régionale d'un

montant de 2 700€. Le reste à payer par la commune après déduction des subventions s'élève à 8 532€. Cette aire de jeux sera installée prochainement par les employés communaux.

#### **4 – PROJET LOTISSEMENT COMMUNAL A ST JEAN**

Une première ébauche de plan a été faite par Mr RESCLAUSE Alain, Architecte. Ce plan comprend des terrains entre 500 et 1200m<sup>2</sup>, soit une quinzaine de lots.

#### **5 – ASSOCIATION « LES APRES-MIDI AIGUES-VIVOISES »**

Une nouvelle association est née à Aigues-Vives. Lydie BORIES et Catherine GERMAIN sont à la Présidence. Elle a commencé ses activités cette semaine, à l'ancienne maison des jeunes. Pour le moment, il est prévu :

Le Lundi à 14h : Marche

Mardi et Jeudi de 14h à 17h : activités manuelles et intellectuelles diverses (jeux société, lecture, tricot, couture ...).

Les toilettes seront remises en état prochainement ainsi que les serrures des portes.

Mr le Maire propose au conseil municipal de lui allouer comme les autres associations une subvention d'un montant de 300€. Mais dans un premier temps, Mr le Maire va voir Michel BELTRAN qui lui avait proposé de verser l'argent qu'il reste à l'Association des Donneurs de Sang à une association du village.

#### **6 – REPAS DES AINES 11 NOVEMBRE 2024**

Défilé au monument aux morts à 11h30, suivi de l'apéritif et du repas offert aux aînés du village avec le traiteur BERAIL et l'orchestre BAILAMOR au foyer municipal.

#### **7 – LOYERS IMPAYES SASU TEE SHIRT OCCITANIE**

Après réception du commandement à payer par l'huissier, SASU Tee-Shirt Occitanie, locataire du local commercial avenue de la promenade, reste redevable de la somme de 540€.

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il a décidé de porter l'affaire en justice afin de demander le règlement des sommes dues et l'expulsion du locataire qui régulièrement ne paie pas ses loyers. Maîtres CABEE / BIVER, avocats à Carcassonne, ont été saisis pour s'occuper de cette affaire.

## **8 – BILAN FINANCIER ET MORAL FOIRE POMMES 2024**

Encore une belle foire, bonne météo, une vraie réussite à tous les niveaux.

Penser pour 2024 de prévoir l'électricité pour le stand des Celliers du Nouveau Monde de Puichéric afin qu'ils puissent brancher leur frigo.

En ce qui concerne les traiteurs qui bénéficient tous de l'électricité, augmenter le droit de place à 40€ au lieu de 30€.

**Finances :** présentation des dépenses (14 271<sup>€</sup>) et recettes (6 440€) = participation communale d'un montant de 7 831€. Pour 2024, afin de faire des économies, ne pas prendre les bandas car beaucoup de bruit et personne ne les écoute vraiment.

## **9 – ENCAISSEMENT CHEQUES PARTENAIRES FOIRE POMMES**

PCEB et AZALBERT : 550€

## **QUESTIONS DIVERSES**

- **Bulletin municipal :** en cours de préparation, à diffuser la semaine entre Noël et Nouvel An.
- **Bilan de fin de mandat :** à faire avant juin 2025 ou maximum 1<sup>er</sup> septembre 2025 (minimum 6 mois avant les élections municipales de mars 2026).
- **Aire lavage :** Une réparation de la colonne de remplissage a été effectuée par l'entreprise SALES 1000€, achat remorque 660€ et remplacement d'une lance 380€, de nombreux frais que la commune devra répercuter sur le prix de l'eau. Une augmentation du prix de l'eau est à prévoir pour 2025.
- **Achat d'un tableau d'affichage** pour St Jean

La séance a été levée à 20h30.

